

Texte action

Alors que le traitement des urgences environnementales est, comme à l'habitude, renvoyé à plus tard, les conséquences dramatiques des dérèglements en cours se déploient sous nos yeux : sécheresse en France, canicule en Inde et au Pakistan, incendies plus nombreux et plus précoces, perte de biodiversité qui s'accélère, etc. La question agricole est sur ce point édifiante, le plan stratégique national du Ministère de l'agriculture confinant au « frexit » agricole par manque d'ambition environnementale et climatique. Dans le même temps, conséquence de la situation internationale mais aussi des choix politiques et économiques du gouvernement, l'augmentation continue de l'inflation sans augmentation des salaires, pensions et minima sociaux aggrave une situation sociale déjà dégradée en France. La mesure de cette urgence sociale n'est pas prise en compte : en effet le « paquet pouvoir d'achat » présenté par le gouvernement Castex ne permet pas de réduire les inégalités sociales. Bien au contraire, Emmanuel Macron a déjà annoncé qu'il poursuivrait sa politique de casse sociale : nouvelle réforme des retraites, travail gratuit exigé des allocataires du RSA, poursuite du démantèlement des services publics, ...

La situation politique est lourde d'incertitudes et d'inquiétudes mais aussi d'ouverture et d'espoirs pour le monde du travail. L'élection présidentielle a été marquée par une tripartition du paysage politique. Une première force, néolibérale, a permis la réélection d'un Président qui entend accélérer la politique de destruction des droits sociaux largement mise en oeuvre lors de son premier quinquennat. Les politiques néolibérales et autoritaires qui engendrent toujours plus d'inégalités ont permis la montée d'une deuxième force, nationaliste, raciste et xénophobe, qui se nourrit des conséquences des politiques de la première. Cela a permis une nouvelle fois à une candidate de l'extrême droite d'être présente au second tour et à l'extrême droite de progresser en nombre de voix au premier comme au second tour. La FSU s'alarme de cette situation délétère où les idées d'extrême droite s'ancrent sur fond de désespérance sociale causée par ceux-là mêmes qui se présentent comme des remparts à sa progression. Elle s'inquiète aussi du taux d'abstention, qui reste encore une fois à des niveaux trop élevés en particulier dans les classes sociales les plus défavorisées ainsi que chez les jeunes. Il doit interroger les politiques sur la désaffection des jeunes lors du moment démocratique important que représente une élection.

Mais l'élection a aussi été caractérisée par la manifestation d'une volonté de rupture avec le libéralisme et les politiques écocides et a rassemblé une partie de la population, en particulier la jeunesse et les quartiers populaires. L'accord électoral conclu entre les principales forces de gauche dans la perspective des élections législatives est de nature à amplifier cette dynamique. Elle réouvre également le jeu politique et permet d'envisager que le programme de régression sociale porté par Emmanuel Macron ne soit pas une fatalité malgré sa réélection comme Président. De fait, cela redonne espoir dans la capacité du mouvement social à construire le rapport de forces nécessaire.

Au vu de cet enjeu considérable, la FSU appelle à aller voter massivement à l'élection législative. Elle appelle à battre inconditionnellement l'extrême droite, mais aussi à rejeter massivement les forces portant les politiques néolibérales qui ont contribué à diffuser et à favoriser la progression de ses idées.

La responsabilité des organisations syndicales, dans cette période particulière, est de peser pour mettre les enjeux sociaux au centre du débat public comme elles l'ont fait pendant la campagne de la présidentielle, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques mais avec la volonté de nourrir les dynamiques de progrès social et avec la volonté de porter au plus

haut les revendications du monde du travail afin qu'elles se traduisent en mesures législatives et réglementaires.

Salaires

Pour la FSU, la seule compensation de l'inflation ne saurait suffire. Il y a urgence à revaloriser les salaires dans la Fonction publique en dégelant le point d'indice, en augmentant sa valeur bien au-dessus du niveau de l'inflation et en prenant immédiatement d'autres mesures générales : distribution uniforme de points sur toutes les grilles, refonte de l'ensemble des grilles indiciaires, mesures et moyens en faveur de l'égalité professionnelle. En l'absence de telles mesures, le relèvement de l'indice plancher de la Fonction publique, loin de constituer une réponse aux rémunérations devenant inférieures au SMIC, écrase toutes les grilles et concerne un nombre toujours plus grand d'agent-es.

La FSU met en action une campagne de popularisation de ses revendications auprès des agent-es de la Fonction publique mais aussi du grand public dans le cadre des élections législatives. Elle travaille au sein des intersyndicales Fonction publique et en interpro à l'interpellation unitaire la plus large possible de la nouvelle Première ministre.

Retraites

La FSU revendique la retraite à 60 ans à taux plein, sur la base de 37,5 annuités avec prise en compte des années d'études, le maintien du code des pensions civiles et militaires et des régimes spéciaux, ainsi que la création de droits nouveaux : possibilités élargies de départs anticipés, rétablissement de dispositifs type CPA (cessation progressive d'activité), droits à pension des femmes améliorés, etc. Elle s'engage dans la réactivation du collectif « Nos retraites » pour échanger, mutualiser nos analyses et outils, et communiquer, quand c'est possible, d'une seule voix.

Le 100% sécu

La FSU mènera, à tous les niveaux, une campagne forte inscrite dans la durée pour informer et mobiliser les agent-es et plus largement la population sur les enjeux du 100 % sécu.

La FSU s'engage à approfondir le travail intersyndical déjà entamé avec la CGT et Solidaires sur cette question, en vue de la définition d'une plateforme d'actions pour la défense de la Sécurité sociale et à le décliner par des initiatives locales.

Scandales Alimentaires

Viande de cheval, les œufs au fipronil, les graines de sésame contaminées, l'affaire du lait contaminé Lactalis, la listeria dans les légumes, plus récemment des œufs Kinder probablement contaminés par des salmonelles, des pizzas Buitoni par la bactérie E.coli et la suspicion de « remballe » chez castel viande. Ces dernières années en France, les scandales sanitaires alimentaires s'enchaînent dans un schéma qui se répète, encore et encore. Il est temps d'y mettre fin. Les autocontrôles réalisés par les entreprises démontrent clairement leurs limites, il faut renforcer les contrôles de l'état. La FSU demande à ce nouveau gouvernement de faire de la sécurité alimentaire une priorité par une augmentation des moyens humains d'inspection afin de préserver la santé des citoyen-nes.

Retraité-es

Les mobilisations successives du G9 ont permis d'arracher à E.Macron la promesse d'une revalorisation de 4% en juillet mais le compte n'y est pas et les organisations de retraité-es continuent d'exiger le rattrapage des sommes perdues et l'indexation des pensions sur le salaire moyen. Le G9 dénonce le projet d'une assurance complémentaire dépendance déposé conjointement par France Assureurs et la FNMF et rappelle sa revendication d'une prise en charge à 100% par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Education

Emmanuel Macron entend dans son nouveau mandat poursuivre la politique néolibérale de casse du service public d'Education menée depuis 5 ans. Resserrement sur les « fondamentaux », mise au pas des enseignant-es, perspective de généralisation de l'expérimentation marseillaise, salaire au « mérite » et mise en concurrence... Articulées avec la réforme annoncée du lycée professionnel et les menaces sur le collège unique, ces mesures augmenteraient le caractère inégalitaire du système scolaire et conduiraient à une dégradation encore plus forte des conditions d'exercice du métier. Il est urgent de rompre avec ces politiques.

Dans le secteur de l'éducation et de la recherche, outre les revalorisations salariales, qui sont très attendues, des mesures immédiates et urgentes pour préparer les rentrées scolaire et universitaire 2022 sont revendiquées par la FSU.

Les annonces concernant les orientations politiques en matière de formation professionnelle des jeunes, des décrocheur-ses et des adultes sont alarmantes. L'apprentissage, brandi comme une solution magique pour lutter contre le chômage des jeunes, conjugué au calibrage des formations non qualifiantes sur les secteurs d'activité en pénurie d'emploi révèlent une vision politique court-termiste et dangereuse pour l'avenir de la société et pour les jeunes, qui va à l'encontre de leur émancipation. Le devenir de celles et ceux qui aujourd'hui bénéficient des dispositifs de formation et d'accompagnement à l'emploi issus des plans de relance reste très incertain. Le risque d'un rebond massif de chômage est réel quand les entreprises ne seront plus sous perfusion d'argent public. La FSU revendique une formation professionnelle qualifiante et diplômante ambitieuse prenant en compte l'urgence sociale que représente la sécurisation des parcours scolaire et professionnel de la jeunesse. La FSU dénonce et combattra les projets pour la voie professionnelle publique – notamment la volonté d'imposer à tout crin l'apprentissage dans les lycées pros, le doublement des semaines de PFMP en terminale (qui réduiront d'autant le temps disciplinaire) les attaques contre les diplômés et les filières. Elle portera haut et fort son mandat de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans et son projet de démocratisation du système éducatif qui passe par le renforcement des 3 voies du lycée dont la voie professionnelle.

Concernant la fin de l'année scolaire et l'organisation de la session 2022 du baccalauréat, alors que les épreuves de spécialité sont en cours, les règles de la session 2022 du bac sont toujours soumises aux interprétations locales fluctuantes. Si la crise sanitaire peut sembler derrière nous, en réalité ses stigmates au moins sont encore très impactants. Les candidat-es qui passeront leurs examens dans quelques jours ont subi les pleins effets de cette crise depuis 3 ans. Pourtant en dehors des quelques aménagements pour la voie générale rien n'a été envisagé pour les candidat-es au CAP et au baccalauréat professionnel. Seule certitude, les ministères refusent de prendre en compte les risques que cela représente en termes de résultats aux épreuves. La FSU réclame du temps et des financements pour assurer toutes les missions liées à l'examen. Plus que jamais, il sera nécessaire de revenir à une organisation du bac, comme de l'ensemble des diplômes, fondée sur des épreuves nationales et terminales clairement définies et ancrées dans l'évaluation des apprentissages scolaires.

Concernant la préparation de la rentrée scolaire, la FSU demande de revenir sur les suppressions de postes dans le 2nd degré notamment en collège ainsi que dans la voie professionnelle et l'enseignement agricole, réemployer tou-ttes les contractuel-les actuellement en fonction ou au chômage et engager un plan de titularisation. Dans le 2nd comme le 1^{er} degré, une baisse des effectifs dans l'ensemble des classes est nécessaire. La FSU rappelle qu'il n'y a pas eu de création de postes pour faire face à la pandémie, ni pour en contrer les effets sur le moyen terme (mal-être, décrochage, démotivation) : la FSU demande toujours que des moyens exceptionnels soient dégagés pour la jeunesse. Cela impose un plan de recrutement de professeur-es, d'enseignant-es spécialisé-es, de personnels sociaux et de santé,

et de personnels d'aide administrative, indispensables au fonctionnement des écoles et des établissements. Des temps de décharge supplémentaires et de formation doivent être accordés au/à la directeur-trice d'école, qui doit impérativement rester un-e « pair parmi ses pairs ». En attendant la création d'un véritable statut, des AESH doivent être recruté-es à temps complet, avec l'Education Nationale ou le Ministère de l'Agriculture comme employeur unique, leur mutualisation doit être abandonnée ainsi que le dispositif PIAL. La FSU exige la remise à plat de la formation des enseignant-es : il faut en revoir les contenus et les modalités, et les temps de services des stagiaires qui ne doivent pas être utilisé-es comme moyens d'enseignement afin qu'ils et elles entrent progressivement dans le métier et aient accès à une formation professionnalisante en dehors de toute pression liée au concours.

La gestion des personnels devient de plus en plus arbitraire (convocations, intimidations, pressions, empêchement à être accompagné-es par des élu-es du personnel, enquêtes "administratives" sans texte de cadrage...) et peut donner lieu à des sanctions iniques portant atteinte aux personnes. L'inspection d'un de nos collègues, diligentée après intervention du cabinet de Brigitte Macron sur sollicitation d'un parent d'élève a suscité des réactions d'indignation et de colère. Les 6 collègues de l'école Pasteur de Seine-Saint-Denis, sanctionné-es d'un déplacement d'office par le DASEN du 93, ou encore les CPE du collège Victor Hugo de Nantes en sont des exemples emblématiques.

Dans les écoles et les établissements, la rentrée risque d'être catastrophique comme jamais. Les concours sont loin de faire le plein et de très nombreux postes vont être perdus. Les chiffres de l'admissibilité aux concours de recrutement montrent qu'enseignant-e est un métier qui n'attire plus. Le ministère continue de nier la crise du recrutement d'enseignant-es impactée par le manque d'attractivité et par le recul de la place du concours sans aucune mesure transitoire qui entraîne d'ores et déjà des conséquences catastrophiques.

Concernant la préparation de la rentrée universitaire, de nouvelles créations de places sont nécessaires dans les filières en tension et un complément de financement doit être accordé aux établissements qui en ont créées au cours des années précédentes afin qu'ils puissent recruter des titulaires et sortir les vacataires de la précarité.

Pour des conditions d'études et des conditions de travail des agent-es correctes, il est impératif d'augmenter fortement les moyens budgétaires attribués aux universités après la baisse régulière depuis 2012 de la dépense moyenne par étudiant-e (-10%) et du taux d'encadrement par des enseignant-es titulaires (-15%). La FSU rappelle son opposition à une marchandisation et une privatisation de la formation professionnelle. L'Éducation et la Formation doivent rester au sein du service public.

Travail social

Suite aux journées d'action des travailleurs sociaux et médico sociaux dénonçant les conditions d'exercice des missions et les niveaux de rémunérations, le gouvernement a annoncé, par la voix du Premier ministre, la transposition du Ségur de la Santé aux professionnel-les du social et médico-social. L'annonce d'un Complément de Traitement Indiciaire représentait une première prise de conscience du besoin de réponse urgente face à la crise inédite de recrutement du secteur et sur les difficultés à assurer leur mission d'accompagnement des personnes fragilisées.

Les décrets sont sortis quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, bien loin des attentes des agent-es, ils représentent une provocation : une prime qui ne correspond en rien au CTI attribué à la fonction publique hospitalière et qui exclut une partie des professionnels sociaux et médico-sociaux : assistants familiaux, conseillères conjugales et familiales, personnels administratifs et techniques du secteur. Dans la FPT, l'attribution est laissée à la discrétion des employeurs locaux.

Dans la fonction publique d'état, le décret entérine un périmètre d'application très restreint, excluant la majeure partie des personnels sociaux de cette fonction publique et notamment les assistant-es et conseiller-ères techniques de service social d'une très grande majorité des différents ministères. Pour la FSU, cette exclusion est inacceptable, particulièrement pour les assistant-es et conseiller-ères techniques de service social de l'Education Nationale qui sont en première ligne depuis le début de la crise sanitaire, pour faire face à ses conséquences qu'il s'agisse du mal-être des enfants et adolescent-es, de l'explosion des situations de protection de l'enfance dans les établissements scolaires ou encore de la précarisation accrue des familles.

Pour autant, pour la FSU, si ce CTI doit être versé à l'ensemble des travailleurs sociaux, il ne constitue pas une réponse suffisante, loin s'en faut, à la situation fortement dégradée du travail social. Le décrochage salarial des assistant-es de service social ne pourra prendre fin qu'à la condition d'une revalorisation des grilles indiciaires sur les bases de la catégorie A type.

A la PJJ, comme dans l'ensemble du secteur de métiers à caractère social et socio-éducatif, la FSU dénonce des décisions iniques et arbitraires qui impactent particulièrement des professions très massivement féminisées comme celles des adjointes et secrétaires administratives qui se voient exclues de toutes les dernières avancées salariales, tel le complément indemnitaire issu du « Ségur » de la santé ou encore de la nouvelle bonification indiciaire. Or, à la PJJ, comme dans nombre d'autres établissements du secteur social et éducatif, les personnels administratifs sont un rouage essentiel du bon fonctionnement des services et participent pleinement à l'accueil et l'accompagnement des publics.

La FSU dénonce cette situation génératrice d'inégalités entre versants de la fonction publique et au sein même de chaque versant, qui met en concurrence les professionnel-les du travail social et qui ne répond en rien aux enjeux de reconnaissance de ces missions et de ces métiers.

Justice

Le code de justice pénale pour les mineurs acte la perte de la spécificité de la justice des enfants : la primauté de la réponse éducative sur le répressif.

Les premiers constats viennent confirmer nos critiques et nos alertes : dans la plupart des juridictions, le CJPM embolise le travail éducatif, empêchant l'accompagnement des jeunes. En outre, les Parquets jouent un rôle prédominant et souvent répressif au détriment de réponses éducatives prononcées par les juges des enfants.

Ainsi, l'exception fait la règle par la multiplication des audiences uniques quand le projet s'appuyait sur le principe de césure entre le prononcé de la culpabilité et celui de la sanction. Cette pratique contribue également à l'écrasement du temps éducatif, mettant à mal les professionnel-les, ce qui engendre une perte de sens et de plus en plus de souffrance au travail. Dans ce contexte, la focale est mise davantage sur l'acte que sur la problématique du ou de la jeune. Ces pratiques favorisent de fait l'augmentation de la détention, qui est repartie à la hausse.

Et bien sûr, ce code met à mal cette partie de la jeunesse déjà fragilisée par des parcours de vie accidentés et douloureux, ne laissant pas la place à la reconstruction dans la singularité de chacun et chacune.

Concernant l'administration pénitentiaire, une politique répressive et sans effet sur la récurrence continue de remplir les prisons. Le bracelet électronique, enfermement « à la maison » se généralise quand, il y a quelques mois il ne remplaçait pas une sanction de probation et d'accompagnement en milieu libre. La LPJ, promettait moins d'incarcérations. Or, elle sanctuarise la peine de prison, seule peine de référence. Cet acharnement, à moyens constants, à dire et à montrer que la Justice punit et qu'elle punit bien en liant la peine à

l'emprisonnement vient faire peser sur les professionnel·les des services judiciaires, des SPIP et des établissements une charge de travail considérable, où l'accompagnement et les plans d'action individualisés, la tenue des programmes de prévention de la récidive, laissent trop souvent place à des tâches chronophages de vérification, entraînant définitivement une perte de sens.

C'est en maintenant un haut niveau de qualité que le service public pourra mener à bien sa mission d'insertion et de probation et ainsi garantir une justice égalitaire. C'est en combattant le recours massif à l'associatif, décor Potemkine d'une privatisation rampante, aspirant toujours plus de deniers publics, que nous pourrions garantir sur le territoire une égalité de traitement des justiciables.

Droits et libertés

La FSU exprime son opposition à toute mesure permettant la mise sous surveillance généralisée de la population. Ainsi, la transposition dans une loi des préconisations du rapport sénatorial sur la « reconnaissance biométrique dans l'espace public », malgré les garde-fous envisagés (notamment son caractère « expérimental ») constituerait un recul considérable pour les libertés. Dans le même ordre d'idées, elle s'oppose à l'adoption, dans le cadre du projet de règlement européen concernant la protection de l'enfance sur internet, de mesures portant atteinte à la confidentialité des correspondances dont les dérogations ne doivent pas être étendues.

La FSU se félicite de la suspension par le Conseil d'État de la dissolution de deux associations pro-palestiniennes, ainsi que de celle du Gale, un groupe antifasciste lyonnais. Ces décisions montrent les limites à l'usage arbitraire des motifs de dissolution élargis par la loi du 24 août 2021 (loi « séparatisme ») et constituent une avancée dans la lutte contre la remise en cause des libertés associatives.

Les rassemblements du lundi 2 mai à l'appel de plusieurs syndicats de police en soutien à un policier mis en examen pour « homicide volontaire » ont mis en avant la revendication d'une présomption de légitime défense pour les agent·es de police en service qui blesseraient, voire tueraient quelqu'un au cours d'une opération. La FSU dénonce cette manifestation de pression sur l'institution judiciaire et s'oppose fermement à cette revendication qui atteindrait à l'état de droit si elle était mise en application.

Dans la nuit du 9 au 10 mai, un homme interpellé et placé en garde à vue dans le commissariat de Juvisy sur Orge (91) affirme avoir été victime de violences et d'injures raciales. Une enquête a été ouverte. La FSU dénonce ces violences et réaffirme son exigence d'une police exemplaire et formée au service de la protection de la population.

Alors que la mosquée de Metz a subi une attaque raciste ciblant des musulman·es par lancer de cocktail molotov, la FSU dénonce la violence d'extrême droite. Elle s'inquiète fortement de sa recrudescence, avec deux meurtres commis par des militants de cette mouvance en deux mois en France et une tuerie de masse faisant 10 victimes à Buffalo aux Etats-Unis par un adepte de la théorie raciste dite du « grand remplacement ».

Les plaintes pour injures, menaces ou agressions envers les personnes LGBTI+ ont doublé en cinq ans. Seules 20% des victimes portent plainte en cas d'agression ou de menaces. Les personnes concernées "culpabilisent", ont peur d'être mal reçues ou sont confrontées à une minimisation des faits qu'elles dénoncent. Ce constat est alarmant et montre que « les stéréotypes et les idées sont encore vivaces » comme le pointe le dernier rapport de la CNCDH.

Dans l'éducation nationale, les suicides d'élèves en transition qui ont eu lieu ces derniers mois, dont celui récemment d'un lycéen du Mans, montre qu'il est plus que nécessaire de

développer des moyens pour lutter contre l'homophobie et la transphobie, notamment par des campagnes de sensibilisation et d'éducation à destination des élèves et des jeunes mais aussi de formation pour l'ensemble des personnels éducatifs qui suivent et prennent en charge des jeunes.

Droits des femmes

Les guerres, l'arrivée au pouvoir de régimes autoritaires, comme certaines décisions politiques clairement réactionnaires dégradent la situation et les droits des femmes dans de nombreux pays. En Ukraine, elles subissent de plein fouet les atrocités de la guerre (exode, massacres, viols ...). En Afghanistan, le régime des Talibans les prive de leurs droits et veut les faire disparaître de l'espace public en leur imposant désormais le port de la Burka. Aux États-Unis, la très conservatrice Cour Suprême envisage de remettre en cause leur droit à l'avortement. La remise en cause de l'arrêt *Roe vs Wade* entraînerait un recul de 50 ans en arrière en matière de droit à l'avortement pour les citoyennes américaines, notamment pour celles résidant dans les états les plus conservateurs et les plus précarisées. Alors qu'une femme meurt toutes les 9 minutes dans le monde d'un avortement clandestin et que pour les autres, les conséquences sur leur santé physique existent, cette décision constituerait un recul majeur dans un contexte international où le droit à l'IVG est mis à mal aussi dans d'autres pays. Face à ces régressions, la FSU soutient et s'associe aux mobilisations en cours pour l'avortement et pour les droits des femmes à disposer librement de leur corps.

La FSU s'associe au convoi intersyndical pour l'Ukraine, en portant aussi la nécessité de fournir des produits d'hygiène périodiques et des moyens pour aider les femmes à avorter.

Suite à la réélection d'E.Macron, les inquiétudes sont fortes concernant ses projets en matière de retraites, de salaires au mérite des personnels enseignants qui vont impacter encore davantage les femmes. Cela d'autant plus qu'aucune mesure significative pour lutter contre la précarité, les inégalités professionnelles et salariales et les violences faites aux femmes n'a été annoncé. Dans le cadre de la campagne des législatives, la FSU portera ses exigences en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

International

La FSU dénonce les crimes de l'armée israélienne, commis à l'égard de civil-es palestin-es, notamment la mort de la journaliste Shireen Abu Akleh ainsi que la répression policière lors de son cortège funéraire. Elle apporte tout son soutien à l'avocat Salah Hamouri et exige sa libération. Cela illustre l'impunité dont jouit l'état d'Israël, la FSU dénonce la politique coloniale.

La guerre en Ukraine s'enlise, avec une population ukrainienne qui subit de plein fouet une politique de la terreur de la part de l'armée russe de Poutine entre bombardements, tortures et massacres comme à Boutcha, mais aussi viols systématiques utilisés comme arme de guerre. Les femmes sont ici encore les premières victimes de la guerre.

La FSU soutient la résistance ukrainienne. Elle demande que le droit international s'applique pour condamner les agresseurs et leurs commanditaires. Elle appelle à nouveau à l'arrêt des combats et au retrait des troupes russes. Elle rappelle son engagement pour la paix et s'opposera à ce que la guerre en Ukraine serve de prétexte en France à une réorientation de l'impôt en faveur des dépenses militaires. Elle participe activement au convoi intersyndical.

Face à la croissance du mouvement revendicatif unitaire en Iran, le régime islamique fait monter d'un cran la répression. L'arrestation récente de dizaines de syndicalistes en Iran en témoigne. Leur seul "crime" est de vouloir qu'existe en Iran des structures syndicales indépendantes de l'Etat.

La FSU continue d'être partie prenante au sein du collectif intersyndical et demande l'annulation de toutes les condamnations injustes et contraires aux libertés et droits fondamentaux ain-

si que la libération immédiate et sans condition, de l'ensemble des militant-es emprisonné-es en raison de leurs activités syndicales.

Action

Dans le cadre de la campagne des élections législatives, la FSU interpellera les candidat-es sur la base du manifeste qu'elle a publié et qui porte entre autres plusieurs urgences incontournables : revalorisation salariale et des pensions, investissements dans les Services Publics, abrogation de la loi TFP, retraite à 60 ans à taux plein, égalité femmes-hommes à commencer par l'égalité salariale, politique d'accueil de tou-tes les réfugié-es, changement de politique économique et sociale pour faire face à l'urgence climatique, respect des libertés publiques. La FSU et ses syndicats doivent diffuser auprès des personnels leur travail de décryptage et d'analyse des projets politiques régressifs qui pourraient être mis en œuvre si la majorité présidentielle l'emportait. En particulier, la FSU mènera campagne sans délai pour dénoncer le projet de réforme des retraites et le report de l'âge d'ouverture des droits. Elle propose aux syndicats nationaux de mettre en place les stages syndicaux nécessaires à la formation des militant-es, au partage des analyses et des argumentaires mais aussi à l'affirmation de solutions alternatives de financement et de pérennisation du code des pensions et de la retraite par répartition. La FSU invite ses structures locales à organiser des meetings ou réunions publiques sur les retraites regroupant notamment les organisations syndicales de transformation sociale, afin de populariser les analyses syndicales et mettre en évidence les choix politiques de société qui sous-tendent les réformes annoncées.

C'est en effet dès maintenant que les mobilisations pour porter nos revendications se préparent. La FSU doit aussi se tenir prête à organiser rapidement les mobilisations nécessaires en réponse à tout projet régressif qui pourrait être porté, avant mais surtout tout de suite après les élections législatives. Afin de donner des perspectives à ces mobilisations, la FSU contribuera, dans le cadre de l'interpro à la construction d'une action d'ampleur à la rentrée dans le cadre unitaire le plus large possible sur les questions de salaires, de retraites, de services publics et de statut de la fonction publique.

La FSU dénonce les conséquences catastrophiques de la crise de recrutement et d'attractivité du métier d'enseignant-e et popularisera sa position notamment par une tribune.

La FSU réaffirme son soutien aux 6 collègues de l'école Pasteur de Seine-Saint-Denis et aux CPE du collège Victor Hugo à Nantes. Elle exige l'annulation des décisions les concernant.

La FSU s'engage à faire vivre à tous les niveaux, local et national, le cadre du collectif Plus jamais ça. Elle participe aux marches contre Monsanto le 21 mai.

La FSU appelle à une journée d'action le 25 mai pour le respect des droits des non titulaires et un plan de titularisation, avec en particulier un rassemblement à 14h à Paris.

La FSU soutient les initiatives en cours et à venir pour la revalorisation des métiers du secteur social. Elle appelle et participe aux actions qui se dérouleront le 31 mai prochain et dépose un préavis de grève pour les 31 mai et 1^{er} juin.

La FSU soutient les marches contre les LGBTphobies.

La FSU soutient l'appel à la grève le 19 mai à l'AEFE pour contrer les menaces qui pèsent sur la nouvelle situation administrative et financière des détaché-es.

La FSU soutient les actions menées par l'intersyndicale des personnels du CEREQ qui demandent que le projet actuel de relogement des locaux de Marseille soit abandonné. Une

solution alternative respectueuse des conditions de vie et de travail des agent-es, soucieuse d'une trajectoire scientifique et financière ambitieuse pour l'avenir de l'établissement doit être recherchée avec les représentant-es de l'État et les collectivités locales.

La FSU soutient l'initiative des organisations de retraité-es du G9 qui appellent à interpeller les candidat-es aux élections législatives sur la base de leurs revendication : revalorisation des pensions, développement des services publics notamment de proximité, accès aux soins, loi autonomie conforme aux attentes et secrétariat d'Etat dédié aux personnes âgées et retraité-es

La rentrée scolaire de septembre s'annonce catastrophique dans l'éducation : nombre record de postes non pourvus, remplacements difficiles dès le début de l'année, classes surchargées... La FSU appelle les personnels à participer aux réunions syndicales dès maintenant et lors de la pré-rentrée pour définir leurs revendications et décider des formes d'action.

Quel que soit le résultat de l'élection législative, ce début de mandature doit être l'occasion pour le mouvement syndical de s'affirmer comme acteur incontournable, porteur des aspirations de l'ensemble du monde du travail, moteur dans la construction de dynamiques rassembleuses et en capacité de peser véritablement pour que soit mise en oeuvre la transformation sociale. Dans ce cadre, la FSU réaffirme sa volonté de construire avec la CGT, Solidaires, et toutes les forces qui le souhaiteront, un processus d'états généraux du syndicalisme pour dessiner concrètement, avec les salarié-es, les contours d'un syndicalisme refondé, uni et donc plus fort. Elle prendra rapidement des initiatives dans ce sens.

Pour : 92

Contre : 7

Abstentions : 2

NPPV : 0